

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 17 septembre 2012

PRESENTS : MM. CUTELLE M, CLERC D, MUTTINELLI G, DANIELE M, BALAIR B, CURTENAZ M, GERMAIN C, PUTELAT A.

EXCUSES : Mme BACHMANN F, Mr GODARD JC (qui donne procuration à Mr CLERC D), Mr TEYSSIEUX L.

Convocations du 11.09.2012

LOCATION APPARTEMENT COMMUNAL :

Lecture est donnée au Conseil Municipal des demandes de logement reçues suite à la publicité parue pour la vacance de l'appartement de type T4, sis au 1^{er} étage de la Mairie. A l'unanimité, est retenue la candidature de **Madame Evelyne FRANCIZOD et Monsieur Rémy PICARDAT**. Le bail prend effet au 1^{er} octobre 2012, moyennant un loyer mensuel de 550.00 € majoré de 80.00 € de participation aux frais de chauffage. Un état des lieux interviendra prochainement.

PLACEMENT BUDGETAIRE :

A l'unanimité, le Conseil Municipal donne son accord pour la reconduction du placement d'un montant de **250 000.00 €**, sur les fonds libres provisoires, pour une durée de 12 mois, sous la forme de la souscription à l'emprunt d'Etat.

QUESTIONS DIVERSES :

Le Conseil Municipal :

- mandate le Maire pour prendre contact avec un **architecte-urbaniste** pour engager une réflexion sur **l'évolution du Plan Local d'Urbanisme**

- prend connaissance de l'état d'avancement du **remplacement de l'éclairage public, allée de la Pièce**, par l'Entreprise SALENDRE, sous la maîtrise d'œuvre du SYANE, et arrête diverses modifications à prévoir

- décide de **ne pas programmer de coupe affouagère en 2013**

- prend acte de la **dissolution de l'Association « Les Etoiles Filantes »** et du solde de trésorerie partagé entre la bibliothèque municipale et le Sou des Ecoles

- est informé de l'évolution du dossier et de la prise en charge des dommages subis par le mur mitoyen de l'ex-maison BOUCHOUD à Fiolaz, suite à l'incendie du bâtiment voisin

- décide, à la majorité des membres présents, de ramener, à compter du 1^{er} janvier 2013, la **participation communale versée aux parents d'élèves mineurs inscrits aux cours de musique, à 20 %** du montant de la facture
- donne quitus au rapport de gestion de l'activité et des résultats de l'exercice 2011 présenté respectivement par la SEMCODA et la Communauté de Communes de la Semine
- invite les conseillers intéressés, à s'inscrire, au plus tôt, en Mairie, pour assister au **Congrès National des Maires**, qui se tiendra à PARIS, les 20, 21 et 22 novembre 2012
- est informé du bon déroulement de la sortie des jeunes et regrette le peu de participants
- fixe au 24 octobre 2012 la remise des prix aux lauréats du **concours de fleurissement communal**.

LE MAIRE,

Marthe CUTELLE